



CENTRE DE SANTÉ  
Marie-Paule-Sioui-Vincent

Direction Santé et Mieux-être  
40, rue Chef Simon-Romain  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
Téléphone : 418 842-6255  
Télécopieur : 418 842-8628  
[www.wendake.ca](http://www.wendake.ca)

Wendake, le 20 août 2020

## AVIS À LA POPULATION

### DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

C'est avec beaucoup de fierté que la Direction Santé et Mieux-être souhaite vous informer que nous avons reçu une aide financière de la part du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre du Programme de soutien à la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA)<sup>1</sup>. Ce soutien, d'une durée de 24 mois, va permettre à notre communauté d'élaborer une politique locale en faveur des aînés ainsi qu'un plan d'action encourageant le vieillissement actif et appuyant les valeurs qui y sont associées. Concrètement, cette démarche va nous permettre d'améliorer nos structures et nos services afin que les aînés, ayant des capacités et des besoins divers, puissent toujours y accéder et y avoir leur place.

Pour réaliser cette démarche, un comité de pilotage représentatif des aînés de notre communauté sera formé et s'assurera de l'avancement des travaux aux différentes étapes de la démarche. D'ailleurs, afin de finaliser la composition de ce comité, **nous sommes toujours à la recherche de deux citoyens qui correspondent aux critères suivants:**

- **Une (1) personne âgée de 80 ans ou plus qui demeure à Wendake ;**
- **Un (1) proche aidant d'un aîné qui est atteint de troubles cognitifs (Alzheimer, démence, etc.) et qui demeure à Wendake.**

Le comité de pilotage aura le plaisir de se réunir 3 à 4 fois par année au maximum et les frais de déplacement des membres seront remboursés. Si vous êtes intéressés à joindre le comité de pilotage, nous vous invitons à **contacter madame Pauline Thivierge, organisatrice communautaire, au 418 842-6255, poste 1226, ou au [pauline.thivierge@cnhw.qc.ca](mailto:pauline.thivierge@cnhw.qc.ca) d'ici le 4 septembre 2020.**

---

Denis Lessard  
Directeur Santé et Mieux-être

---

<sup>1</sup> Le terme « municipalité » est celui utilisé par le MSSS dans le cadre du programme. Nous sommes donc dans l'obligation de l'utiliser lors de nos communications, et ce, malgré le fait qu'il ne soit pas représentatif de notre réalité en tant que communauté autochtone.